Date de mise à jour : 16/04/2025 **Poste occupé par : -** ☐ ***Mobilité*** ☒ ***Redéploiement*** ☐ ***Création*** **Code poste RH: 1822**
Personne à contacter : Arnaud VIALA **Fonction** : Responsable secteur ressources humaines **Tél : 01 43 99 77 03** **Courriel :** arnaud.viala@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTITIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable de service action territoriale adjoint
Cadre d'emplois/catégorie	Attaché territorial / Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités – Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse – Service Action Territoriale
Lieu de travail	Immeuble des Solidarités à Créteil
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable de service action territoriale

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives …
- Le Secteur des ressources humaines

Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 7 groupements de l'Enfance - 20 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le Service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, …

Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- Le Service Accueil familial départemental : 7 placements familiaux
- Le Service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 135 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.
La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.
Au sein de la Direction, le service action territoriale comprend :

- Sept groupements territoriaux placés sous la responsabilité d'inspecteurs d'aide sociale à l'enfance, composés de deux à quatre équipes enfance en EDS, chargés de mettre en œuvre les mesures d'aide sociale à l'enfance (évaluations, mesures administratives, mesures judiciaires) ;
- Un groupement spécifiquement dédié à l'évaluation et à la prise en charge des Mineurs non accompagnés ;
- Le secteur adoption, en charge de l'évaluation des demandes d'agrément et de la préparation des projets d'adoption en lien avec le lieu d'accueil de l'enfant, les groupements territoriaux le cas échéant et le Conseil de famille.

MISSION DU POSTE

Le Responsable de service adjoint participe à l'encadrement et au pilotage du Service Action Territoriale sous l'autorité du responsable de service action territoriale.

Il est positionné sur le pilotage des outils de suivi relatifs à l'activité et au budget, il s'assure de l'utilisation optimale des ressources. Il veille à la bonne articulation du SAT avec le service administratif et financier, le service associatif habilité, la CRIP de la DPEJ.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité Activités :	**Encadrement** Sous l'autorité et en articulation avec le chef de service action territoriale : Participe à l'animation et au pilotage du service Participe à l'animation des réunions d'équipe regroupant les cadres du service Participe à l'élaboration du projet de service Assure l'intérim du poste de chef de service action territorial en son absence
Domaine d'activité Activités : **Suivi administratif, financier et de l'activité**	**Suivi administratif, financier et de l'activité** En lien avec le service administratif et financier et les cadres intermédiaires du SAT, il pilote la mise en œuvre et le suivi d'outils communs à l'ensemble des groupements territoriaux, relatifs à l'activité et aux prises en charge des enfants suivis et confiés, au suivi financier (tableaux de bord, statistiques, documents méthodologiques). Il s'assure de l'utilisation optimale des ressources par les groupements territoriaux et pilote la réalisation du rapport d'activités du service. En lien avec le service administratif et financier, il accompagne les groupements dans l'utilisation du logiciel SOLIS et la mise en œuvre fonctionnelle de ses évolutions. Il travaille en étroite collaboration avec le service administratif et financier sur les sujets communs (fiabilisation des données SOLIS, dossiers administratifs des enfants/jeunes, liens avec la CAF, la CPAM…) et co-pilote la mise en œuvre de l'outil de suivi de l'activité en EDS. Il organise et anime des réunions avec les collaborateurs du SAT en lien avec les cadres intermédiaires.
Domaine d'activité Activités : **Informations préoccupantes**	**Informations préoccupantes** En lien avec la CRIP et en articulation avec les responsables enfance et les inspecteurs, il veille au respect des délais légaux des évaluations. Il travaille en étroite collaboration avec la CRIP sur les sujets communs (actualisation des outils, formation des professionnels…).
Domaine d'activité Activités : **Articulation avec le Service associatif habilité de la DPEJ**	**Articulation avec le Service associatif habilité de la DPEJ** Il travaille en étroite collaboration avec le SAH sur les sujets communs (accueils de jeunes à besoins spécifiques notamment). Il veille à la transmission des besoins identifiés dans les groupements, notamment en termes d'évolution des problématiques des publics accompagnés, d'observations réalisées dans les structures.

Domaine d'activité Activités : **Articulation avec les autres acteurs de la collectivité**	**Articulation avec les autres acteurs de la collectivité** Avec la Direction des affaires juridiques : - Veille à l'articulation avec cette direction sur les thématiques partagées. Avec le Service Contentieux et Assurances : - Définit les modalités d'articulation entre les deux services dans le traitement des situations de statuts particuliers, d'administrateur ad hoc et de défense des intérêts des mineurs.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	**Indispensables à la prise de poste** Connaissance des politiques publiques dans le domaine social, médico-social et/ou sanitaire Technique rédactionnelle Méthode d'analyse de tableaux de bord et de suivi Principes et usages de l'Internet/intranet Logiciels bureautiques Word et Excel Conduite de projet
	A acquérir au cours de l'activité Logiciels métiers : SOLIS
Savoir-faire	**Indispensables à la prise de poste** Encadrer une équipe Adapter son activité en fonction des priorités Echanger, partager des informations Respecter les règles de la discrétion professionnelle et de confidentialité Rédiger des rapports Recueillir et exploiter des données avec méthode Capacité d'analyse et de prospection
	A acquérir au cours de l'activité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	Service administratif et financier, Service prévention et insertion, Services accueil public, Service associatif habilité, CRIP, AFD Direction de l'action sociale, Direction des Affaires Juridiques, DPMI Tribunal – Parquet- PJJ
Conditions particulières d'exercice	Astreintes occasionnelles soirs, nuits, week-ends et jours fériés.
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens bureautiques usuels

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Souhaité : Niveau Master
Expérience	Exigée : Expérience de management et conduite de projet Souhaitée : Connaissances de la politique de protection de l'enfance
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui ☐ non ☐	

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- **NBI** : OUI / ~~NON~~ (uniquement pour les agents titulaires) Nombre de points : 35 pts

  Si oui, préciser à quel titre : Responsable de circonscription ou d'unité territoriale d'action sanitaire et sociale des départements (N°2)

- **Indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise** (IFSE) : Responsable adjoint de service

Date et avis du Responsable de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	Favorable Marie du Boustiez de Kerorguen Directrice de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse	Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités Emmanuelle BARRÉ

CADRE RÉSERVÉ A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
FAVORABLE	07.05.2025	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable adjoint du service recrutement et intégration Arnaud ANDRE

NB : Ce descriptif de poste, remis à l'agent, ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution